



> RÉSIDENCE LE CHANT DE L'EAU <

**Résidence Le Chant de l'Eau**  
23 rue de Dung - 25420 Bart  
Tél. 03 81 95 32 46 - Fax. 03 81 95 32 37

[ehpad.bart@mut25.fr](mailto:ehpad.bart@mut25.fr)

[www.maison-retraite-mutualiste.fr](http://www.maison-retraite-mutualiste.fr)



**ÉTABLISSEMENT  
D'HÉBERGEMENT  
POUR PERSONNES ÂGÉES**  
*Résidence Le chant de l'Eau*



**ÉTABLISSEMENT  
D'HÉBERGEMENT  
POUR PERSONNES ÂGÉES**  
*Résidence Le chant de l'Eau*



Livret d'accueil  
**Résidence Le Chant de l'Eau**  
Bart

# Résidence Le Chant de l'Eau

## Résidence pour personnes âgées Le Chant de l'Eau

23 rue de Dung - 25420 Bart

Tél : 03 81 95 32 46 - Fax : 03 81 95 32 37

Courriel : ehpad.bart@mut25.fr

Accueil téléphonique : du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h - le vendredi de 9h à 12h

## La situation géographique

La résidence se trouve à proximité de Montbéliard au cœur de Bart.

## La capacité d'accueil

90 places sont dédiées à l'hébergement de personnes âgées de plus de 60 ans valides, semi valides et/ou dépendantes. Parmi ces 90 places :

- . 85 sont dédiées à l'hébergement permanent,
- . 14 sont réservées aux personnes ayant des troubles psychiques type maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés,
- . 5 sont dédiées à l'hébergement temporaire.

## Possibilité d'accueil temporaire

L'établissement propose 5 places en hébergement temporaire. Cet accueil est d'une durée minimum de 8 jours, jusqu'à 90 jours maximum dans l'année, selon les disponibilités. Dans ce cas, le mobilier est fourni par l'établissement (sauf la TV). Dans le cas d'une demande de résiliation de la fin du contrat temporaire, tout souhait de modification de date doit être envisagé avec la direction.

## Les lieux

**Rez-de-chaussée** : salle à manger - salons - accueil de jour - Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) - locaux techniques, logistiques et administratifs - unité d'hébergement renforcée de 14 lits - restauration scolaire enfants - Bibliothèque municipale - espace Snoezelen - 27 chambres - Terrasses

**1<sup>er</sup> étage** : services administratifs - deux services de 25 et 24 chambres - espaces de vie - terrasses

## Le Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA)

L'établissement propose à ses résidents atteints de la maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées un pôle d'activités et de soins adaptés de 14 places. Cela permet de proposer une individualisation de l'accompagnement des résidents.

Selon des critères spécifiques, les résidents peuvent en bénéficier en accord avec le médecin coordonnateur de l'EHPAD, l'équipe soignante pluridisciplinaire et le médecin traitant.

La démarche nécessite que le résident, sa personne de confiance et l'entourage soient informés de cette décision tout en recherchant leur consentement.

Le PASA permet d'apporter un accompagnement personnalisé en accord avec le projet de vie et de soins du résident. Les activités proposées, qu'elles soient collectives ou individuelles, se déroulent dans un espace prévu à cet effet et qui permet de garantir la sécurité des résidents.

L'objectif thérapeutique est de maintenir le lien social, mobiliser les fonctions sensorielles, retrouver les gestes de la vie quotidienne (cuisine, se servir à table, jardinage...), maintenir ou réhabiliter les fonctions cognitives restantes et prévenir les troubles de la marche et de l'équilibre. La fréquence de participation du résident au PASA est liée aux besoins de la personne et à son état de santé. L'équipe pluridisciplinaire revoit régulièrement le dossier du résident pour apporter le meilleur accompagnement possible.

Le PASA est ouvert tous les jours (du lundi au vendredi) afin qu'un maximum de résidents puisse en bénéficier, quotidiennement, un jour sur deux ou de temps en temps. L'animation est assurée par des assistants de soins en gérontologie et un psychomotricien. Ces professionnels sont spécifiquement formés à l'évaluation, aux techniques de soins et de communication, aux traitements non médicamenteux de la maladie d'Alzheimer.



## Jardins et extérieurs

Parcours sécurisé accessible à l'ensemble des résidents.

## Les visites

Pour des raisons de fonctionnement et de sécurité, les portes d'entrée de l'établissement sont fermées de 20h à 7h30 du matin.

Toute prévision de visite extérieure au-delà de cet horaire est à signaler au personnel de service.

## Les horaires des repas

- les petits-déjeuners peuvent être pris à partir de 7h et jusqu'à 9h30 dans les chambres ou dans les salles à manger de chaque service.

- les déjeuners sont servis dans la salle à manger et dans les différents services à 12h.

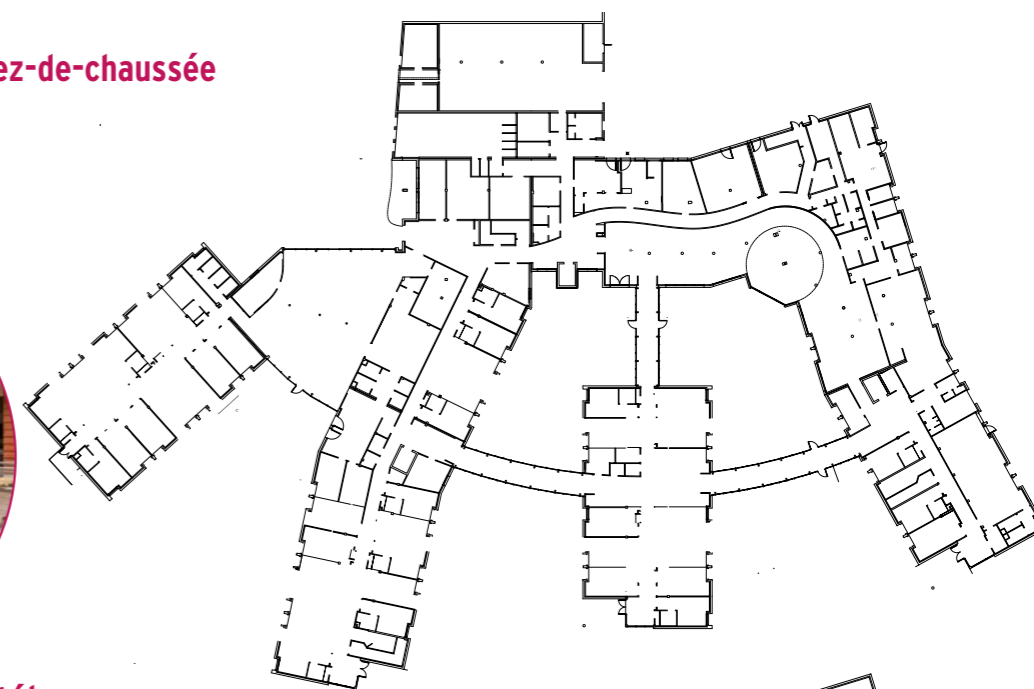
- une collation est servie chaque après-midi.

- les dîners sont servis à partir de 18h30 dans les différentes salles à manger ou dans les grands salons.

- une collation nocturne peut être servie si nécessaire et sur demande.

## Plan de la résidence

Rez-de-chaussée



1<sup>er</sup> étage

